

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension du chemin de fer touristique de Fontaine Ronde à Combe Mottat

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Association CONI'FER - Chemin de fer touristique

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Louis POIX
Président

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Association loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
5 a)	a) Construction de plus de 500 m de voie ferroviaire

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension d'un chemin de fer touristique

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit, outre la ligne touristique déjà en activité depuis la gare des Hôpitaux-Neufs jusqu'à Fontaine Ronde, de poursuivre cette activité dans un premier temps avec un prolongement de liaison entre Fontaine Ronde et Combe Mottat (projet actuel).

Par la suite, un futur projet prévoit de prolonger la ligne ferroviaire jusqu'à la gare de Pontarlier (projet 2023), finalisant ainsi le parcours Pontarlier/Hôpitaux-Neufs.

Le projet prévoit potentiellement en parallèle l'enfouissement d'une ligne électrique aérienne (étude de faisabilité Enedis en cours). Cette ligne visible dans le site classé pourrait bénéficier d'un enfouissement qui serait favorable sur le plan paysager car c'est le dernier tronçon aérien visible depuis la RN 57 et le chemin ferroviaire du train touristique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet ferroviaire consiste à réaliser :

- Le prolongement de la voie ferrée fonctionnelle entre le PN 4 et le pont sur l'affluent du ruisseau de Fontaine Ronde à Combe Mottat;
- La réalisation conjointe d'une desserte parallèle à la voie pour dévier et sécuriser la sortie des camions grumiers vers la RD 44, présentant un moindre trafic routier;
- La reprise et/ou le confortement ponctuel, si nécessaire des abords de la future voie ferrée;
- L'installation des éléments de sécurisation du trafic ferroviaire et des traversées de routes selon la réglementation en vigueur.

En parallèle, le projet ferroviaire pourrait être doublé d'une opération d'enfouissement de ligne électrique aérienne résiduelle, bénéfique sur un plan paysager dans le site classé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant toute l'année, le train touristique du CONI'FER réalise des trajets de découverte des paysages du Haut Doubs.

Les voyages sont plus ou moins réguliers, à hauteur d'un trajet/jour d'une durée d'1,5 heure, les mercredis et/ou jeudis en période de vacances et les dimanches en avant saison et en arrière saison.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure relative aux sites classés dans le cadre du site du "ruisseau et vallée de Fontaine Ronde aux Hôpitaux-Vieux" (arrêté du 23/05/1912).

Formulaire des évaluations d'incidence Natura 2000.

Les décisions de l'autorité environnementale sont jointes au présent dossier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Confortement de linéaires ferroviaires déjà posés et balastés	400 m
Pose du linéaire ferroviaire jusqu'à Combe Mottat	2400 m
Creusement dans la courte falaise rocheuse au niveau de "Cul-des-communaux"	~ 900 m3
Terrassement et remblaiement entre "Cul-des-communaux" et la RD 44 puis sur les CR21 et 41 (accès chemins ruraux)	~ 900 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Montperreux (25160), Touillon-et-Loutelet (25370), Les Hôpitaux-Vieux (25370) et La Cluse-et-Mijoux (25300)

Références cadastrales (section AR) :
- n° 43, 48

Références cadastrales (section AP) :
- n°155, 165, 175, 184, 192, 193,193, 213, 289

Références cadastrales (section C) :
- n° 480, 486

Références cadastrales (section D) :
- n° 555, 556, 557, 558,

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" E Lat. ___° ___' ___" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 06° 36' 74 " E Lat. 46° 82' 98 " N

Point d'arrivée :

Long. 06° 37' 10 " E Lat. 46° 85' 11 " E

Communes traversées :

- Montperreux (25160)
- Touillon-et-Loutelet (25370)
- Les Hôpitaux-Vieux (25370)
- La Cluse et Mijoux (25300)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Demande d'autorisation spéciale de travaux au titre de l'article L 341-10 du code de l'environnement (site classé).

Formulaire des évaluations des incidences Natura 2000 dû à la proximité de sites Natura 2000.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone située à : - à 430 m à l'ouest, à 450 m au sud et à 1,25 km à l'ouest du Complexe de la Cluse et Mijoux (FR4301299) ; - à 3,5 km à l'est du Lac et Tourbières de Malpas, des Prés Partot du Bief Belin (FR4301284).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de projet située à : - 2 km au Sud des Corniches calcaires du département du Doubs (FR3800749) - 2,4 km à l'Est du Lac de Saint-Point (FR3800487)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'étude de l'opération située à : - à 6,7 km au Nord-Est du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (FR8000015)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inventaire départemental des zones humides du Doubs : présence de 3 zones humides inventoriées en bordure de la zone

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone située à : - à 430 m à l'ouest, à 450 m au sud et à 1,25 km à l'ouest du Complexe de la Cluse et Mijoux (FR4301299) ; - à 3,5 km à l'est du Lac et Tourbières de Malpas, des Prés Partot du Bief Belin (FR4301
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il se situe dans le site classé du Ruisseau et Vallée de la Fontaine Ronde aux Hôpitaux-Vieux.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit un déblaiement rocheux au niveau du lieu-dit "Cul des communaux" sur 90 mètres linéaires soit ~ 900 m3. La totalité des débris rocheux seront vraisemblablement utilisés pour le remblaiement des différentes parties du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'une zone humide de part et d'autre de la voie ferrée, en partie médiane du tracé. En dehors de cet endroit, les autres zones humides proches du tracé de voie ferrée ne sont pas susceptibles d'être impactés. Présence de 4 arbres à cavités, favorables aux chauves-souris, essentiellement localisés en partie Nord du tracé. Certains de ces arbres sont proches voire très proches de la voie ferrée abandonnée et pourraient être impactés. cf. Annexes
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre Natura 2000 n'est recensé sur la zone de projet. Aucun habitat sur les sites Natura 2000 ne sera impacté directement ou indirectement par le projet. cf. Annexes et Formulaire d'incidence

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible perception de la voie ferrée et présence discrète de signalisation. Points sensibles au niveau de l'élargissement et le surcreusement rocheux au droit du « Cul des communaux ». cf. Annexes et Note paysagère
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : - L'opération comprend des travaux de déboisement et spécifiquement de coupes d'arbres qui se sont développés sur le tracé de l'ancien chemin de fer. - Les surfaces pastorales sont au nombre de 2 en bordure du projet. Au niveau de ces surfaces, le projet passe par un chemin existant et n'impacte pas ces surfaces.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En prenant en compte la topographie des lieux, des falaises sont présentes à proximité directe du site. Des risques d'éboulement existent à proximité directe de la zone de projet ainsi qu'un risque de glissement de terrain faible. cf. Annexes
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase Travaux, augmentation temporaire et limitée du trafic routier sur les accès routier (D44 et N57) lors de l'arrivée et du retrait des engins de chantier et des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux. cf. Annexes
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux inscrits à l'opération auront lieu uniquement en journée, du lundi au vendredi (hors jours fériés). Les nuisances sonores générées par les activités du train resteront couvertes par la N57 qui est un axe routier assez fréquenté . De plus, il n'y a pas de secteurs sensibles à proximité de la zone (école, hôpitaux, ...) qui seront exposés au bruit. cf. Annexes

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du chemin de fer va engendrer des odeurs liées au passage des trains. Toutefois, le passage est rare et les odeurs émises sont assez naturelles (odeur de bois brûlé).</p> <p>De plus, il n'y a pas de secteurs sensibles à proximité de la zone (école, hôpitaux, ...) qui seront exposés aux odeurs.</p> <p>cf. Annexes</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase Travaux, recours à des engins de chantier répondant aux normes anti-pollution en vigueur. Même remarque pour les trains utilisés par Conifer.</p> <p>L'association travaille sur un système de préchauffage électrique pour réduire les émissions de vapeurs.</p> <p>Il n'y a pas de secteurs sensibles à proximité de la zone (école, hôpitaux, ...) qui seront exposés aux rejets.</p> <p>cf. Annexes</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase travaux : déchets générés par le chantier</p> <p>cf. Annexes</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible perception de la voie ferrée et présence discrète de signalisation Points sensibles au niveau de l'élargissement et le surcreusement rocheux au droit du « Cul des communaux ». cf. Note paysagère et Annexes
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase Travaux, risque de fréquentation de la zone de chantier par le public en provenance des zones habitées. A terme, le projet va permettre de pérenniser une activité culturelle et traditionnelle et aura une incidence positive sur les activités humaines. cf. Annexes

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cf. analyse des effets cumulés en annexe 9.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures d'évitement et de réduction sont détaillées en annexes et dans la note paysagère (renaturation des berges artificialisées, mise en défens du périmètre des milieux aquatiques, évitement des arbres à cavités, abatage doux des arbres impactés, collecte et traitement des déchets générés par le chantier, réhabilitation et revégétalisation des sols remaniés, requalification du sommet de berge de Fontaine ronde, travaux de confortement ponctuel des berges de Fontaine ronde et mise en place de dispositifs de prévention d'accidents).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permettra l'extension d'une ligne ferroviaire touristique.

Le projet d'extension de voie ferrée a été dès le départ conçu pour que les emprises de la voie restent limitées au fond de vallon, accès le plus évident pour l'exploitation du train. L'actuel projet ne peut être dévié du fait de la topographie des lieux. Les incidences sont liées essentiellement au paysage et l'aspect forestier du site limite fortement les impacts paysagers du projet.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la réalisation d'une étude d'impact n'apparaît pas ici requise.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Les annexes sont localisées aux pages suivantes de la note jointe au présent formulaire :

Annexe 1 : page 3

Annexe 2 : page 5

Annexe 3 : page 6

Annexe 4 : page 10

Annexe 5 (facultative) : page 13

Annexe 6 : page 14

Des annexes supplémentaires sont disponibles :

Annexe 7 - Analyse des incidences attendues notables du projet et description des mesures ERC requises pour y pallier : page 16

Annexe 8 - Variantes du projet envisagées : page 44

Annexe 9 - Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus : page 45N

Note paysagère et Formulaire d'incidence Natura 2000.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

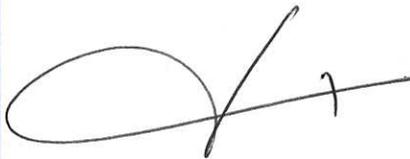


Fait à

Les Hopitaux Neufs

le, 31/01/2020

Signature



Chemin de Fer Touristique

Pontarlier - Vallorbe

Ass. N° 2059 (Loi de 1901)

Place de la Mairie

25370 LES HOPITAUX-NEUFS

Tél./Fax : 03 81 49 10 10

